

FICHE TECHNIQUE SANTE – SECURITE

428050RVFB

1. IDENTIFICATEUR ET UTILISATION DE LA MATIERE

Nom du produit : SERINGUE DOUBLE « DRAX ANT KIL » AVEC GEL « DRAX ANT KIL » ET « DRAX ANT KIL » PF - TOUS FORMATS -
LOI/ PRODUITS ANTIPARASITAIRES (PCP) #25353 (INCL. #20478 ET #26399)

Manufacture Par : Waterbury Companies
Division – Produits Commerciaux
P.O. Box 640
Independence, LA USA 70443

Ressource En Urgence – 24 Heures
(CHEMTREC)
800-424-9300

2. ELEMENTS DANGEREUX DE LA MATIERE

Composes dangereux de plus de 1.0% (0.1% pour cancérigènes ou présumés)

| Elements dangereux | Numéro CVAS | % par poids | DL50 (Préciser espèce et voie d'absorption) | CL50 (Préciser espèce et voie d'absorption) |
|--|-------------|-------------|--|---|
| Acide ortho borique (Acide borique) | 10043-35-3 | 5% | Voie orale (rats = 3.16 g/Kg) Voie dermique (lapins = 2 g/Kg) | N.E. |
| Elements non dangereux | N/A | 95% | | N/A |

3. DONNEES PHYSIQUES SUR LA MATIERE

Etat Physique: Solide

Point D'ébullition: N/A

Poids Spécifique: N/A

Pression De Vapeur (mm Hg): N/A

Point De Fusion: N/A

Densité De Vapeur (Air = 1): N/A

Taux d'évaporation (Acétate Butylique = 1): N/A

Solubilité dans l'eau: 0.2% @ 20 deg. C (68 deg. F)

Odeur et apparence: Gel "Drax Ant Kil" PF: Gel vert avec odeur de beurre d'arachides.

Seuil de l'odeur: N.E.

4. DANGER D'INCENDIE ET D'EXPLOSION LA MATIERE

Inflammabilité: NON

Point D'éclair (Méthode Utilisée): Non applicable

Limites D'inflammabilité: N/A

LEL: N/A

UEL: N/A

Méthode D'extinction: N/A

Procédures Spéciales De Combat D'incendie: N/A

Incendie Inhabituel Et Dangers D'explosion: Aucun connu

5. DONNEES SURE LA REACTIVITE

Stabilité: Instable: Stable: OUI

Conditions a éviter: Contact avec l'anhydride ascétique et le potassium élémentaire.

Incompatibilité (matériaux a éviter): Anhydride ascétique et potassium élémentaire.

Décomposition ou sous-produits dangereux: Aucun connu.

Polymérisation dangereuse: Peut survenir: Ne peut pas survenir: -X-

6. PROPRIETES TOXICOLOGIQUES DU PRODUIT

Méthode(s) d'entrée: INHALATION? –OUI- EPIDERME? –OUI- INGESTION? –OUI-

DANGERS POUR LA SANTE (AIGUS ET CHRONIQUES): De grandes quantités absorbées dans le courant sanguine par ingestion ou un épiderme endommagé peuvent provoquer un érythème, éruption maculaire, nausée, diarrhée, étourdissement, dépression, effets sur le système nerveux central après 24 heures (dermique), 36-48 heures après ingestion. Peut provoquer une légère irritation sur un épiderme éraflé. Des études animales ont démontré que l'ingestion de grandes quantités de borates pendant des périodes de temps prolongées produisent une diminution de la production de sperme et des dimensions de testicules chez les animaux de laboratoire mâles et des problèmes de développement des foetus chez les animaux de laboratoire femelles enceintes. Il n'existe aucune évidence de ces types de problèmes chez les humains.

CARCEROGENECITE:

NTP? –NON-

MONOGRAPHIES IARC? –NON-

FICHE TECHNIQUE SANTE – SECURITE

428050RVFB

REGLEMENTATION OSHA? – NON

TEROTOGENICITE: NON

EFFETS NOCIFS SURE LA REPRODUCTION: NON

MUTAGENECITE: NON

PRODUITS A TOXICITE SYNERGETIQUE: Aucun connu

EXPOSITION – SIGNES ET SYMPTOMES: Peut provoquer la nausée, vomissement, diarrhée relativement a des doses de >15 g.

YEUX: Peut provoquer une légère conjonctivite réversible. EPIDERME: Peut provoquer une légère irritation sur un épiderme

érafle. INHALATION: Poussière nuisible. Peut provoquer un éternuement et une toux temporaires. CONDITIONS MEDICALES

GENERALEMENT AGGRAVEES LORS D'UNE EXPOSITION: Aucune connue.

7. MESURES DE PREVENTION

ETAPES A SUIVRE – POUR FUITE OU RENVERSEMENT DE PRODUIT: Balayer et ramasser a l'aide d'un aspirateur. Rincer la zone affectée a grande eau. Disposer des pesticides ne pouvant être utilise selon les directives de l'étiquette, en suivant les réglementations Locales, Provinciales et Fédérales.

METHODE DE DISPOSITION DE REBUTS: Envelopper soigneusement le contenant original a l'intérieur de plusieurs couches de papier journal et placer dans une boîte a ordures.

PRECAUTIONS A PRENDRE – MANUTENTION ET ENTREPOSAGE: Entreposer dans le contenant original, a l'écart de toute nourriture et pâture. Maintenir dans une zone d'entreposage verrouille et inaccessible aux enfants et animaux.

L'usage de ce produit est autorise dans les usines soumises aux programmes d'inspection et de classement USDA, comme étant une substance de CATEGORIE "F 2"

PROTECTION RESPIRATOIRE (SPECIFIER LE TYPE): N/A

Eviter de respirer la poussière

VENTILATION:

ECHAPPEMENT LOCAL: Non requis

MECANIQUE (GENERAL): Non requis

PARTICULARITES: N/A

AUTRES: N/A

GANTS PROTECTEURS: Non requis – éviter le contact avec la peau.

PROTECTION OCULAIRE: Non requis – éviter le contact avec les yeux.

PRATIQUES HYGIENIQUES ET DE TRAVAIL: Suivre les instructions de l'étiquette.

8. PREMIERS SOINS

PROCEDURES D'URGENCE ET PREMIERS SOINS: SI INGERE: Contacter un médecin ou un Centre pour Poisons Boire 1 ou 2 verres d'eau et provoquer le vomissement, en touchant l'arrière de la gorge avec le doigt. Si la personne est inconsciente **NE PAS** administrer quoique ce soit par voie buccale ou provoquer le vomissement. EN CAS DE CONTACT OCULAIRE: Rincer immédiatement a grande eau. Obtenir immédiatement une attention médicale, si l'irritation persiste.

REMARQUE POUR LE MEDECIN: Apres l'ingestion ou l'absorption dans le courant sanguine de grandes quantités (>15g), les symptômes peuvent apparaître dans les 24-72 heures. Les borates se dissipent rapidement par voie urinaire (70% dans les premières 24 heures)

9. PREPARATION, DATE DE LA F.T.S.S.

DATE DE REVISION: 2/1/2005

DATE D'IMPRESSION: 2/1/2005

PREPARE PAR: N.T.

INFORMATION – PRODUIT & VENTES: (203) 597-1812

RENSEIGNEMENTS – FICHE SIGNALÉTIQUE: (985) 878-6751

Cette information est fournie de bonne foi, mais sans aucune garantie expresse ou implicite. Waterbury Companies croit que le contenu est juste, au meilleur de sa connaissance et ne s'applique qu'au produit spécifique, ci haut décrit.

N/A = NON APPLICABLE N.E. = NON ETABLI

N.F.P.A. – National Fire Protection Agency – Agence nationale de protection d'incendie.

C.A.S. – Chemical Abstract Number – Classification numérique pour produits chimiques.

O.S.H.A. – Occupational Safety & Health Association – Association pour la sécurité et santé au travail.

L.E.L. – Lower Explosive Limit – Limite inférieure d'explosion

U.E.L. – Upper Explosive Limit – Limite supérieure d'explosion

N.T.P. – National Toxicology Program – Programme national de toxicologie

I.A.R.C. – International Agency for the Research of Chemicals – Agence International de recherché sur les produits chimiques.